



MUNICIPALITÉ DE LA CORNE

Faits saillants du rapport financier 2022

Conformément aux dispositions de l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec, en cette séance ordinaire du conseil municipal du 9 mai 2023, je vous présente les faits saillants du rapport financier pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2022, tel que préparé par M. Daniel Tétreault, CPA auditeur, CA.

Les revenus de fonctionnement aux états financiers totalisent 1 741 039\$ et les charges pour l'ensemble des services municipaux s'élèvent à 1 557 964\$.

En tenant compte des différents éléments de conciliation à des fins fiscales, les états financiers présentent un excédent de fonctionnement à des fins fiscales de 293 366\$.

L'excédent accumulé non affecté au 31 décembre 2022 se chiffre à 356 585\$. Pour cette même période, l'excédent affecté se situe à 1 114 293\$ plus un fonds pour la tenue d'une élection à 1 500\$. La municipalité a également un fonds de roulement de 285 000\$.

Au 31 décembre 2022, la municipalité n'a aucune dette.

Principales réalisations de l'année 2022 :

- Amélioration du sentier intergénérationnel et multiusage débutant dans le parc municipal;
- Amélioration du parc municipal;
- Préparation du terrain pour la conception d'un pumptrack;
- Mise en place d'une station de lavage pour les bateaux;
- Amélioration des sentiers de la forêt ornithologique et conception d'un stationnement sécuritaire pour les usagers de la forêt;
- Concrétisation d'un conseil sans papier en achetant des ordinateurs aux membres du conseil municipal;
- Mise en place, conjointement avec le Dispensaire de la Garde, d'un système de location de vélos pour encourager l'activité physique et faire découvrir le territoire de La Corne d'une autre façon; pour ce projet, Sayona a offert des vélos électriques;
- Amélioration du centre communautaire par l'installation d'un air climatisé dans la salle Champagne et dans le gymnase municipal;
- Mise en place de diverses activités culturelles telles une œuvre de rue à l'école, la présentation d'un spectacle musical au Camping La Corne et au Marché de Noël, une exposition d'œuvres d'artistes locales dans les locaux municipaux;
- La continuité de la subvention écologique pour l'achat de biens visant la réduction des déchets;
- Installation de lumières festives sous le dôme, offertes par Sayona;

- Augmentation des heures d'ouverture de l'écocentre lors de période plus propice aux ménages des terrains des citoyens;
- Reconnaissance aux bénévoles par la remise d'un cadeau;
- Des aides financières remises à divers organismes municipaux pour la poursuite de leur mandat;

En 2022, le conseil municipal était composé des personnes suivantes :

Maire : monsieur Michel Lévesque
 Conseiller au poste 1 : monsieur Gaétan Goyette
 Conseiller au poste 2 : monsieur André Gélinas
 Conseiller au poste 3 : monsieur Yves Roy (démissionnaire en juillet)
 monsieur Éric Comeau (élu en octobre)
 Conseiller au poste 4 : monsieur Yanick Hamel
 Conseiller au poste 5 : monsieur André Beauchemin
 Conseillère au poste 6 : madame Annie Grandmont

Le maire suppléant,

André Gélinas

Traitement des élus :

Tel qu'exigé par l'article 11 de la Loi sur le traitement des élus municipaux, le greffier-trésorier d'une municipalité dont un règlement régissant le traitement des élus municipaux est en vigueur doit inclure dans le rapport financier de la municipalité une mention de la rémunération et de l'allocation de dépense que reçoit chaque membre du conseil municipal. Ces informations doivent également être publiées sur le site Internet de la municipalité.

Pour répondre à cette exigence, voici le détail de la rémunération et de l'allocation des élus pour l'année 2022 :

Nom	Fonction	Rémunération (excluant les charges sociales)	Allocation de dépenses	Remboursement frais de déplacement
Michel Lévesque	Maire	7 407\$	3 704\$	1 263,31\$
Gaétan Goyette	Conseiller poste 1	2 469\$	1 235\$	

André Gélinas	Conseiller poste 2	2 469\$	1 235\$	176,45\$
Yves Roy	Conseiller poste 3 (démissionnaire)	1 440\$	720\$	
Éric Comeau	Conseiller poste 3	526\$	263\$	
Yanick Hamel	Conseiller poste 4	2 469\$	1 235\$	
André Beauchemin	Conseiller poste 5	2 469\$	1 235\$	
Annie Grandmont	Conseillère poste 6	2 469\$	1 235\$	

Magella Guévin, greffière-trésorière